

Québec, le 9 septembre 2025

Madame Harmony Khodamorad
Cheffe de projet
Hydro-Québec
khodamorad.harmony@hydroquebec.com

**Objet : Projet de poste Jean-Jacques-Archambault à 735-120 kV dans
Lanaudière – Questions complémentaires – DQ6**

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **11 septembre à 13h30** compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Mathieu Giroux
Coordonnateur du secrétariat de la commission

c. c. Éleine Beaulieu, Conseillère, Participation du public
Janis Crawford, Conseillère, Participation du public

p. j.

**Projet de poste Jean-Jacques-Archambault à 735-120 kV dans Lanaudière -
Questions complémentaires – DQ6**

- 1) Dans le cadre de l'évaluation des effets cumulatifs, vous indiquez que parmi les réalisations passées figure la ligne à 735 kV Chamouchouane - Bout-de-l'Île, mise en service en 2019.

Pourriez-vous clarifier si, pour l'avenir, une ligne à 120 kV doit relier les futurs postes Jean Jacques-Archambault et Chertsey? À noter que le DA4, p. 9 mentionne le « poste à 120 kV du secteur de Rawdon ».

- 2) Depuis l'entrée en vigueur de la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques en juin 2017 :
 - a. quelles superficies de milieux humides ont été détruites à la suite des autorisations ministérielles délivrées pour des projets menés par Hydro-Québec?
 - b. de ces superficies, combien ont été compensées par des travaux de création et de restauration menés par Hydro-Québec?